

Objet : Proposition de motion introduite par Vanessa MATZ, Dominique GERMAIN, Daniel RIXHON, Marc GILSON et Vincent MOYSE, conseillers communaux. Motion relative à la redynamisation du commerce aqualien.

Séance publique du 5 février 2015

Le conseil communal,

Considérant que le commerce participe au développement économique et à l'attractivité de la commune d'Aywaille ;

Considérant qu'en raison de sa dimension humaine, le commerce de proximité contribue à faire de la commune d'Aywaille un espace de convivialité, d'échanges et de rencontres, un lieu où il fait bon vivre ;

Considérant que le commerce de proximité, en général et en particulier à Aywaille, est en perte de vitesse ;

Considérant que le nombre de cellules commerciales vides est un indicateur pertinent d'évaluation de la vivacité du commerce local ;

Considérant que le taux élevé de cellules inoccupées est inquiétant à Aywaille (14,6%) ;

Considérant qu'au fil des années, un autre pôle commercial en périphérie du centre d'Aywaille a pris son essor ;

Considérant que ce pôle tend à prendre le dessus sur le commerce du centre en termes de développement ;

Considérant que le centre gagnerait à encore se spécialiser et se diversifier en termes d'offre commerciale ;

Considérant que la mobilité, la sécurité, l'aménagement esthétique et l'animation sont des enjeux fondamentaux du potentiel d'attractivité du centre et constituent par là des leviers d'action publique prépondérants ;

Considérant qu'il convient aussi de capitaliser sur les points forts et atouts du centre d'Aywaille (sa position géographique, ses boutiques réputées, son secteur Horeca dense et varié, son caractère convivial, de plaisance et de détente) ;

Considérant que la donne actuelle risque à terme d'avoir des répercussions générales sur la convivialité et la prospérité du centre d'Aywaille ;

Considérant que les pouvoirs publics ne peuvent rester sans réponse face à cette situation urgente ;

Considérant que la commune a un rôle moteur à jouer dans la revitalisation du commerce de proximité ;

Considérant que la commune se doit d'impulser des politiques multisectorielles et intégrées destinées à booster, accompagner, soutenir, encourager le développement commercial de son entité ;

Considérant que tous les acteurs concernés doivent se rassembler autour de ce défi majeur ;

Demande au collègue communal

- **En matière de ressources humaines et de pilotage,**

- D'engager un manager de centre qui pourrait faire correspondre l'offre et la demande en cherchant, notamment des enseignes complémentaires à l'offre existante, mais aussi jouer un rôle d'intermédiaire entre l'association des commerçants, les commerçants, le pouvoir communal et les autres partenaires permanents ou occasionnels.

- **En matière d'embellissement du centre,**

- De rédiger un règlement sur les terrasses visant à l'uniformisation et à l'esthétisme de celles-ci assorti d'un dégrèvement pour les établissements en ordre dès la première année.
- De commander du mobilier urbain plus esthétique et uniforme.
- De déplacer les bulles à verre peu esthétiques placées à l'entrée du centre commercial.
- De rédiger un règlement sur les enseignes assorti aussi d'un dégrèvement pour le commerçant déjà installé qui choisit de se mettre aux nouvelles normes.
- De travailler avec le Service public de Wallonie au remplacement de certains trottoirs pour améliorer le confort des usagers.

- D'imaginer le verdissement de la place, mais aussi de certaines artères du centre.
- **En matière de politique de parking,**
- De prévoir aux entrées du centre des panneaux esthétiques qui annoncent le nombre de places disponibles et le nombre de minutes à pied dont on a besoin pour rejoindre le centre.
 - De prévoir des parkings spécifiques destinés aux deux roues motorisées ou non.
 - De prévoir quelques emplacements de parkings de proximité destinés aux familles avec poussettes.
 - De prévoir des parkings spécifiquement destinés aux livraisons avec des heures dédiées à celles-ci et les faire respecter.
- **En matière de politique commerciale sensu stricto,**
- De convoquer une réunion de l'ensemble des commerçants pour réfléchir à une politique commerciale tournée vers le client, pour explorer les possibilités de financement de celle-ci et pour optimiser l'usage des outils de communication disponibles, de réfléchir aux heures d'ouverture des commerces sur le temps de midi et le dimanche ;
 - De réfléchir à un onglet spécifique sur le site Web de la commune qui renverrait vers les commerces et l'association de commerçants.
 - De prendre la décision de changer l'emplacement du marché hebdomadaire pour qu'il soit central.
 - De décider de la mise en place d'un marché bio/produits du terroir en fin d'après-midi le vendredi dans la rue Hongrée rénovée.
 - De mettre en place des synergies de complémentarité entre les commerces du centre et ceux de la Porallée.
- **En matière de politique de sécurité,**
- De mettre sur pied un plan de sécurité global qui prévoit une présence policière accrue sur le terrain.
 - De porter une attention particulière à l'application du règlement relatif aux amendes administratives.
 - De porter une attention particulière aux débits de boissons où naissent parfois des incidents ainsi qu'à une application de la législation en matière de vente d'alcool aux mineurs par les « commerces de nuit ».

- **En matière de politique de mobilité,**(en collaboration avec le SPW et le TEC)
 - De reconditionner les trottoirs,
 - De déplacer des passages pour piétons actuellement dangereux et d'en solliciter l'éclairage.
 - D'adapter le marquage au sol.
 - De déployer la police locale aux heures difficiles.